

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24873**

Intitulé

Auditeur(trice) en conseil immobilier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

ESPI - Ecole supérieure des professions immobilières

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur ESPI

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313p Organisation des services financiers

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la Manager en audit, expertise et conseil immobilier exerce les fonctions suivantes :

I- Missions d'expertise :

- 1 Évaluation ou expertise immobilière (3 formats de rapport),
- 2 Actualisation d'une expertise antérieure ou certification intermédiaire ,
- 3 Contrôle de cohérence et de méthodes d'une expertise,
- 4 Expertise conjointe avec rapport commu.

II - Autres missions confiées à un/e expert/e :

- 5 Conduire une mission d'Audit immobilier,
- 6 Réaliser une étude de marché en lien avec un projet d'investissement,
- 7 Mesurer la pertinence d'un projet immobilier.

III- Fonctions support de l'expert/e salarié/e ou indépendant/e :

- 8 Relations commerciales, suivi client/e,
- 9 Animer des sessions de formation,
- 10 Publier dans les revues professionnelles,
- 11 Adapter son matériel et ses outils informatiques au profil de la structure et aux missions,
- 12 Reporting en interne : mettre en place un dispositif de suivi des coûts et de l'avancée des missions,
- 13 Actualiser les données de ses tableaux de bord.

La certification valide les compétences suivantes :

- 1 Délimiter le périmètre de la mission conformément aux besoins de son/sa client/e ;
- 2 Visiter le ou les biens concernés, après accord du/de la client/e ;
- 3 Effectuer le contrôle des pièces fournies par le/la client/e et réaliser l'étude de marché ;
- 4 Établir le rapport d'expertise conforme au format retenu par le/la client/e ;
- 5 Conduire dans sa globalité une mission d'audit ;
- 6 Réaliser une étude de marché et vérifier la pertinence d'un projet d'investissement ;
- 7 Prospector des clients/es potentiels/les qu'il/elle a identifiés/ées ;
- 8 Disposer de logiciels de gestion et suivi clients/es ainsi que de bases de données de transaction immobilière d'origines publiques et ou privées;
- 9 Finaliser le rendez-vous de présentation des conclusions chez le/la client/e et/ou la transmission du dossier en temps voulu.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

commerce de l'immobilier immeubles de bureau, de commerce et d'habitation

expert conseil de justice

societes d'assurance, departement immobilier de banques et etablisements financier

institutions de prevoyance mutuelle, pour le compte de societes civiles de placement immobilier (scpi), d'organismes de placement commun en immobilier (opci), de societes faisant appel public a l'epargne.

grandes entreprises specialisees en expertise et evaluation de biens immobiliers.

manager en audit, expertise et conseil immobilier

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1. Audit juridique & Fiscal

Les compétences viseront essentiellement la maîtrise des activités suivantes :

- Rechercher, identifier et sélectionner l'information ;
- Eviter les conflits d'intérêts ;
- Vérifier le bon profil juridique des immeubles et des états locatifs ;
- Anticiper les non-conformités éventuelles en matière d'urbanisme ;

- Justifier les scénarios de valorisation.

2. Audit & diagnostics techniques des bâtiments

Les compétences viseront essentiellement la maîtrise des activités suivantes :

- Analyser les pièges et dangers proportionnels à l'ancienneté des immeubles ;
- Intégrer des provisions pour travaux dans les scénarios d'évaluation ;
- Adapter les réserves d'usage lors des prises de mandats et/ou de la rédaction des rapports d'expertise ;
- Présenter des règles déontologie et de procédure ;
- Identifier les risques de conflits d'intérêts ;
- Vérifier les surfaces des immeubles existants ;
- Maîtriser les outils modernes d'évaluation ;
- Disposer d'une vision globale des techniques d'expertise relatives aux immeubles d'exploitation et / ou de rapport.

3. Ingénierie financière

Les compétences viseront essentiellement la maîtrise des activités suivantes :

- S'adapter aux outils modernes d'évaluation financière ;
- Evaluer les immeubles en fonctions de leurs futures performances locatives ;
- Identifier hiérarchiser les paramètres dans l'échelle des risques ;
- Repérer les indicateurs clés ;
- Adapter le cadre juridique et financier en fonction de la mission.

4. Typologie des produits

Les compétences viseront essentiellement la maîtrise des activités suivantes :

- Maîtriser les outils modernes d'évaluation ;
- Disposer d'une vision globale des techniques d'expertises relatives aux principaux types d'immeubles.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1 représentant de l'école, (un administrateur ou le directeur) et 2 professionnels dont 1 représente le collège salariés et 1 celui des employeurs.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	1 représentant de l'école, (un administrateur ou le directeur) et 2 professionnels dont 1 représente le collège salariés et 1 celui des employeurs.
En contrat de professionnalisation	X	1 représentant de l'école, (un administrateur ou le directeur) et 2 professionnels dont 1 représente le collège salariés et 1 celui des employeurs.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	1 représentant de l'école, (un administrateur ou le directeur) et 2 professionnels dont 1 représente le collège salariés et 1 celui des employeurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Auditeur (trice) en conseil immobilier" avec effet au 19 septembre 2012, jusqu'au 3 décembre 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis sa création en 2007, plus de 130 étudiants ont été formés et diplômés. Tous exercent des emplois en rapport avec la spécialité pour laquelle ils ont été formés (Audit, expertise, conseil, évaluation)

Autres sources d'information :

site Internet

Lieu(x) de certification :

ESPI 22-22 Rue du théâtre 75015 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESPI - 22-22 Rue du théâtre - 75015 Paris

ESPI - 108 boulevard de Paris - 13003 Marseille

ESPI - Parc d'affaires de la rivière - 285 rue Louis de Broglie - 44323 Nantes cedex

ESPI - Espace REGUS - 5 place Béraudier - 69003 Lyon

Historique de la certification :